

LE PLAN D'ACTION AGRO ECOLOGIE

1. CONTEXTE DU PROJET.

1.1. Les enjeux des systèmes de culture agro-écologiques. Dans la *zone intertropicale*, dans un contexte de croissance démographique soutenu et de pression accrue sur les ressources, on peut observer des ruptures des équilibres des *systèmes de production paysannaux* traditionnels qui n'arrivent plus à maintenir leur patrimoine de fertilité et leur capacité de production.

En *Afrique sub-saharienne* par exemple, on constate ainsi :

- en *région soudano-sahélienne* : i) la disparition des jachères traditionnelles et le passage à la culture continue des espaces cultivés, ii) l'inquiétante stagnation des rendements, dans les zones cotonnières en particulier, iii) le déclin des niveaux de fertilité et l'aggravation de l'érosion, iv) la dégradation des espaces collectifs et de leurs ressources : parcours et forêts ;
- en *région de savane guinéenne et en région forestière* : le déclin de la viabilité des systèmes de défriche-brûlis, grands consommateurs d'espace pour de faibles productions, qui découvrent que leur espace a des limites ;
- dans de nombreuses régions : la mise en culture de sols de faible valeur dans des conditions de plus en plus difficiles.

En *zone méditerranéenne*, dans les pays du Maghreb en particulier, l'agriculture pluviale est une cause importante d'érosion ; la surcharge pastorale des parcours et des forêts dégrade les espaces collectifs. Les conséquences sur les économies nationales sont lourdes.

Il est important de pouvoir offrir aux agriculteurs des alternatives à ces pratiques, d'autant plus que la protection dont bénéficie ces agricultures est appelée à se réduire dans un avenir assez proche (réglementations de l'OMC, conditions d'accès aux marchés de l'Union Européenne). **L'approche agro-écologique est une réponse possible à ces enjeux, réponse déjà adoptée à grande échelle dans quelques pays.**

1.2. Présentation de l'Agro-Ecologie. Ce terme très général recouvre un ensemble diversifié de techniques et de pratiques agricoles développées ces trente dernières années dans différentes régions du monde : semis direct, semis sur mulch, « conservation tillage » anglo-américain et ses multiples variantes, couvertures végétales et plantes de couverture. Les versions abouties de toutes ces méthodes ont pour effet de préserver à long terme les sols et d'y restaurer un ensemble de conditions physiques, chimiques et biologiques favorables pour en faire un véritable outil de production agricole, équilibré et pérenne.

L'« agro-écologie » englobe donc les techniques culturelles répondant à trois grands principes : absence de travail du sol, maintien d'une couverture végétale permanente, semis direct de la plante cultivée à travers la couverture végétale.

Les méthodes agro-écologiques se sont rapidement développées au Brésil et en France en raison de leur rentabilité économique. En effet, ces méthodes permettent :

- la baisse des coûts d'intrants, en particulier des engrais,
- des temps de travaux inférieurs par hectare cultivé,
- de plus grandes périodes d'accès possible aux parcelles en raison de l'amélioration de la structure et de la portance des sols et de leur ressuyage plus rapide après pluie,
- un accroissement spectaculaire des résultats dans les systèmes dégradés,
- une plus grande régularité des rendements obtenus, les plantes résistant mieux aux déficits hydriques passagers grâce au meilleur stockage de l'eau dans les profils culturaux.

Cependant, elles présentent certains inconvénients :

- l'agro-écologie peut recourir à des produits agrochimiques qui sont souvent coûteux : les herbicides en particulier, qui servent à contrôler la plante de couverture, et les pesticides,
- le matériel utilisé est différent : il peut être moins coûteux que les chaînes traditionnelles à l'achat et à l'usage, mais demeure un investissement important à réaliser.

Au niveau local, les méthodes agro-écologiques permettent :

- d'arrêter l'érosion hydrique ou éolienne et de restaurer la fertilité des sols,
- de réduire la pollution des nappes phréatiques, des cours d'eau et des zones littorales par rétention des engrais et des pesticides et par diminution de la charge solide,
- de limiter la pression sur les ressources naturelles en stabilisant l'agriculture et en offrant une alternative aux pratiques de défriche-brûlis et d'agriculture itinérante.

Au niveau global, les méthodes agro-écologiques permettent d'augmenter le taux de matière organique du sol et de limiter la déforestation, ce qui se traduit par une augmentation importante du carbone stocké par rapport aux méthodes culturales traditionnelles. Les premières estimations montrent que les quantités de carbone séquestré par ces techniques peuvent être importantes ce qui en fait un instrument efficace de réduction des gaz à effet de serre.

2. PRESENTATION DU PLAN D'ACTION AGRO-ECOLOGIE.

Un *Plan d'Action Global « Agro-Ecologie »* regroupe les efforts des principaux partenaires de l'aide française (le Ministère des Affaires Etrangères l'Agence Française de Développement, le CIRAD, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial). L'objectif principal de ce plan est de mettre au point les modes de transfert et de développement des techniques agro-écologiques dans quelques pays où intervient l'aide française, la démarche coordonnée des partenaires français favorisant les synergies et la capitalisation des expériences.

Le Plan d'Action Agro-Ecologie aura deux composantes principales :

- *un ensemble de projets d'adaptation des techniques agro-écologiques* dans cinq pays représentatifs de la zone d'intervention de l'aide française et présentant un éventail de zones agro-climatiques. Ces projets seront intégrés sous forme de *volets de recherche-développement agro-écologie* dans des programmes de développement rural de l'AFD et pourront bénéficier de concours du FFEM,
- *un programme transversal d'accompagnement* ayant pour objectif d'assurer la cohérence des différentes actions, les appuis techniques complémentaires, la communication et l'échange entre les différentes expériences, la capitalisation et la transmission des connaissances.

Le programme, dont le démarrage est prévue dans le second semestre 2000, aura une durée de cinq ans.

3. LE PROGRAMME TRANSVERSAL D'ACCOMPAGNEMENT.

Le contenu du programme transversal est le suivant :

3.1. Composante 1 : Appui à l'identification de projets. Cette composante permettra de faciliter l'identification et le financement de projets de développement rural incluant un volet agro-écologie. Il est prévu :

- de compléter les études de faisabilité du projet par une expertise spécifique dans le domaine de l'agro-écologie et des études socio-économiques complémentaires,
- de financer des voyages de sensibilisation pour convaincre les pays de la pertinence de ces techniques. En effet, l'agro-écologie va à l'encontre du dogme du labour, et la recherche agronomique des pays du sud n'est pas toujours prête à modifier les recommandations d'itinéraires culturaux.

3.2. Composante 2 : Accompagnement des projets. L'objectif de cette composante est d'assurer l'appui technique et l'accompagnement scientifique des projets pilote mis en place afin d'assurer une diffusion rapide des innovations et des acquis techniques :

- supervision et appoints d'expertises pendant la mise en œuvre des volets agro-écologie. Cela prendra la forme de missions d'appui ponctuelles pour favoriser le développement de ces techniques innovantes. Les acquis techniques de certains projets pilotes pourront ainsi être rapidement diffusés dans d'autres pays,

- travaux méthodologiques sur l'adaptation des nouvelles techniques. On dispose d'un référentiel technique important au Brésil, en zone tropicale humide et semi-humide dans un contexte de grande agriculture mécanisée. Pour les zones plus sèches, dans un contexte de petite agriculture paysanne, les référentiels techniques sont plus rares. En conséquence, un effort particulier devra être fait pour adapter l'agro-écologie à ces zones,
- suivi-évaluation des actions réalisées. Un jeu d'indicateurs, commun à tous les projets pilote, sera défini dans un premier temps. Des missions régulières de suivi évaluation dans les différents pays concernés permettront de mener une approche comparative des différents projets, et d'identifier les obstacles à la diffusion de l'agro-écologie. Un effort particulier de coordination et de suivi des différentes projets pilotes sera fourni et permettra d'assurer une large diffusion des résultats au niveau français et international.

3.3. Composante 3 : Capitalisation, formation et diffusion des résultats. Un effort particulier de formation et de dissémination des résultats sera fourni :

- formation et échanges d'expérience sous forme d'ateliers, de voyages d'étude, de formation. Les différents outils de formation disponibles seront mis en œuvre pour s'adresser à un public aussi large que possible dans les pays du sud.
- communication et valorisation des résultats. Cela comprendra aussi un suivi d'autres initiatives du même type dans les pays du sud ou du nord. Les actions de communication comprendront la création d'un site WEB, la mise en place d'un réseau regroupant agriculteurs du nord et du sud, la diffusion régulière d'une lettre d'information, et la publication de documents techniques de vulgarisation.

3.4. Composante 4 : Evaluation de la séquestration de carbone. Dans la perspective des mécanismes de Kyoto et d'un marché du carbone, la capacité de séquestration de l'agro-écologie pourrait devenir une source de subvention pour l'agriculture des pays du sud. Cette composante comprendra :

- la définition d'une méthodologie de mesure et de suivi des émissions/séquestration des gaz à effet de serre (carbone et nitrate essentiellement) qui sera mise en place sur les projets pilote,
- le suivi scientifique de ces dispositifs,
- la mise au point d'un modèle calibré et validé sur les différents sites d'étude.

3.5. Composante 5 : Suivi et contrôle du programme transversal : audits financiers, évaluation externe à mi parcours et en fin de projet, appui au secrétariat du Comité de Pilotage, pour assurer le suivi et la coordination du programme transversal.

4. ORGANISATION GENERALE.

Le plan d'action agro-écologie est dirigé par un *Comité de Pilotage* comprenant le MAE, l'AFD, le FFEM et le CIRAD. Il pourra être élargi à tout partenaire dont la participation sera jugée utile. Il sera présidé par le MAE/DGCID, et l'AFD en assurera le secrétariat. Il se réunira deux fois par an.

Le suivi scientifique du projet est assuré par un *Comité Scientifique International* constitué d'experts reconnus au plan international : Messieurs Paul BERBIGIER (Université de Bordeaux), Robert BARBAUT (CNRS), Michel ROBERT (INRA), Christian VALENTIN (IRD) et Jean-Jacques BECKER (Mission Interministérielle de l'Effet de Serre), et trois scientifiques étrangers : Madame Anne-Marie IZAC (ICRAF), Messieurs STEINER (GTZ) et PUENTES (Fondation Rockefeller). Ce comité apportera son appui méthodologique à la mise en place des projets pilotes. Le comité se réunira une fois par an.